

DENIS BARBET

Les interprétations syndicales de Mai-Juin 68

S'il existe à l'évidence des oppositions entre les syndicats, dans et sur la période de Mai-Juin 1968, elles ne sauraient occulter d'autres antagonismes, sans doute plus fondamentaux, entre les centrales et d'une part le Pouvoir gaulliste et le patronat, d'autre part certains traits du mouvement étudiant. En outre, opposer les syndicats entre eux peut conduire à une sous-estimation de leurs divergences internes (1). Pour schématiser, il y a certainement plus de désaccords entre le secrétaire général de la CFDT, Eugène Descamps, et certains de ses camarades trotskystes qu'entre lui-même et le dirigeant de la CGT, G. Séguy. Et pour ne retenir qu'un exemple anecdotique, leur description semblable (2) des locaux de l'UNEF, rue Soufflot, après la visite du 9 mai (« c'est la pagaille ») — réaction s'apparentant d'ailleurs davantage à une communauté d'« ethos de classe » qu'à l'identité syndicale —, témoigne du phénomène : les interprétations, et leur évolution, ne sont pas toujours opposables par organisations.

D'autres remarques préalables s'imposent :

— Le choix de la CGT, de la CFDT et de la FEN parmi les interprètes syndicaux est motivé d'abord par l'impossibilité d'embrasser dans le cadre de cet article l'ensemble du champ syndical, même réduit à sa dimension salariée. Ensuite, ces trois syndicats sont les plus représentatifs, dans leur domaine (3), des acteurs majeurs

(1) [38] (numéro du document cité en fin d'article) : p. 163.

(2) [4] : p. 19 et [11] : p. 110.

(3) Sur la représentativité et l'anatomie syndicales dans la période, voir notamment [20] : p. 15 s., *Le Monde* du 4 février 1969 et [35] : p. 225 s.

durant la période (ils sont présents dès le 11 mai à la réunion de la Bourse du Travail, avec le SNESup et l'UNEF, pour lancer le mot d'ordre de grève générale le 13 mai). Enfin, ce sont les trois centrales qui ont consacré le plus d'études et de réflexions aux événements.

— Une seconde remarque touche au niveau de l'enregistrement de l'interprétation : priorité sera accordée au discours dirigeant — et dominant — des organisations (déclarations ou témoignages des principaux responsables, communiqués ou prises de position des instances de direction, dans un corpus composé de documents d'origine surtout confédérale et fédérale, d'ouvrages et d'entretiens personnels avec les anciens dirigeants syndicaux). Ce privilège accordé au discours dirigeant pose problème : en effet, la dispersion, la fragmentation des événements et de leur représentation (4) devraient conduire à l'examen de réactions particulières ou localisées : telle fédération ou tel syndicat apporte éventuellement des nuances ou une opposition à l'interprétation dirigeante (la FEN et le SNES ou la CFDT et le SGEN par exemple). Telle centrale apparue à l'arrière-plan national peut par contre exercer localement une influence (comme Force Ouvrière, et ses éléments trotskystes ou anarcho-syndicalistes en Loire-Atlantique, par exemple). Tel mouvement de grève ou occupation d'usine (comme à Renault-Flins ou à la CSF de Brest) présente un caractère spécifique, dans la représentation des tendances ou les systèmes d'alliances, et peut ainsi s'écarter du schéma dominant. Telle manifestation, enfin, en Province, ne correspond pas à sa configuration parisienne (à Lyon, notamment, la CFDT, la FEN et l'UNEF se joignent à la CGT le 29 mai). En fait, la situation en Province diffère souvent de celle de Paris, spécialement par la moindre représentation, physique et idéologique, des groupes gauchistes. Pourtant, la plupart des analyses sur Mai 68 privilégient l'univers parisien (5) : s'il y a bien sûr dans cette tendance une nécessité, on peut y déceler également un risque de déformation « capitale »... Et la primauté accordée ici au discours dirigeant n'échappe pas, nous en sommes convaincus, à cette critique : quel rapport, en définitive, entre l'interprétation de l'organisation syndicale et les représentations populaires, qui présentent, certes, l'inconvénient de n'être pas écrites, contrairement à une production dominante assez accoutumée aux délices de la Sorbonne ?

Cela étant, bien que les singularités locales inclinent à nuancer l'homogénéité des interprétations, il reste sans doute présomptueux

(4) [33] : p. 34 s.

(5) Cf. [22] : p. 5 et [33] : p. 35.

de vouloir atteindre la dimension globale des événements (6) et la tentation est grande dans ce cas soit de s'arrêter à l'énonciation de contre-exemples à la version centrale, soit de diluer celle-ci dans un ensemble plutôt énumératif, soit enfin de substituer des localismes à un autre.

— La dernière remarque est relative à la notion même d'interprétation, qui possède à l'évidence plusieurs propriétés :

- celle de se multiplier d'abord : nous n'avons pas ici affaire à un auteur mais à plusieurs collectifs plus ou moins homogènes (sujets à des rapports de forces internes — des contradictions à gérer — et externes — une concurrence à assumer). Pour cette raison, nous indiquerons le plus fréquemment possible l'identité précise des interprètes ;
- celle de se démultiplier ensuite (on peut étudier l'interprétation de l'interprétation) : des versions variantes ou dissidentes seront mentionnées, mais les analyses concurrentes ou adversatives, dépassant notre perspective, ne seront pas développées (7) ;
- celle d'évoluer : l'interprétation a pu se modifier, durant la période, en se forgeant, progressivement alimentée par l'événement (ex. : l'évolution, entre la première et la seconde semaine de Mai, très sensible, sous l'effet de la répression policière, de l'ensemble du discours syndical sur le mouvement étudiant). Mais l'analyse a pu, surtout, évoluer après coup (ex. : la relecture autogestionnaire de Mai-Juin 1968 par la CGT ou la mythification cédétiste de Mai). Nous tiendrons particulièrement compte de cette évolution, en distinguant des versions à chaud, intermédiaires et actuelles, pour tenter de saisir une dimension diachronique de l'objet, l'entrée dans la mémoire syndicale en quelque sorte.

L'interprétation peut porter sur l'ensemble de la séquence ou bien sur tel épisode : l'examen contradictoire de multiples versions d'événements singuliers (comme Grenelle ou Charléty) et non plus

(6) Voir sur ce point la tentative de A. Delale et G. Ragache ([29] : p. 7).

(7) Producteurs d'interprétations, les syndicats sont aussi objets de représentations : entre le point de vue gauchiste (autour de la « trahison des appareils ») et la vision de type poujadiste (Édouard Leclerc voit dans les syndicalistes « des incapables et des refoulés »), les appréciations les plus courantes soulignent le débordement du ou des syndicats en 1968. Sur ces différents diagnostics, cf. notamment [35] : p. 329 et *passim*, [36] : *passim*, [32] : *passim*, [28] : *passim*, [30] : p. 74 et *passim*, [31] : p. 74 et [38] : p. 174. Il faut bien reconnaître que la progression des effectifs syndicaux après Mai 68 — consécutive certes à une période d'exceptionnelle mobilisation — relativise la critique de l'institution syndicale ou la portée de sa mise en cause ([39] : p. 23).

agrégés dans l'ensemble, Mai 68 ne contribuerait qu'imparfaitement, de toute façon, à rendre compte de phénomènes en définitive fort diversifiés et de motivations diffuses (8), qui, apparus au mois de mai et juin de l'année 1968, *a posteriori*, constituent un objet construit, doté de signification, et souvent mythifié. Quel rapport encore, par exemple, en restant même dans le monde syndical, entre la mobilisation d'une ouvrière quinquagénaire dans une petite entreprise de textile en Vendée — où la grève, qui s'essouffle après quatre jours, a vraiment été perçue comme « la révolution » — et la réaction du jeune délégué syndical à Renault-Billancourt ?

Enfin, il n'est pas certain du tout que les conduites syndicales soient toujours explicables par une ligne implacable, les contingences et la gestion quotidienne d'événements imprévisibles pouvant jouer un rôle non négligeable (la CFDT voit même dans sa capacité d'improvisation une raison de son succès en Mai 68...)

Pour autant, il existe des fils conducteurs, des constantes analytiques, bref, des logiques interprétatives syndicales. A défaut de les saisir dans leur exhaustivité et leur complexité (en fait, elles ne sont jamais purement monistes et se réfèrent, de façon inégale, à divers registres), nous devons nous contenter, après ces remarques préalables, de dégager des types d'interprétation syndicale, en recourant le plus souvent au lexique autochtone.

L'INTERPRÉTATION DE TYPE CÉGÉTISTE

Le rapport présenté par G. Séguy au Comité confédéral national des 13 et 14 juin 1968 (9) constitue l'un des documents résumant le mieux l'interprétation à chaud de la séquence : plusieurs thèmes y sont rassemblés, sous le dénominateur commun de *l'affrontement de classes, entre le grand capital monopoliste et les travailleurs*. Cette thèse principale est corroborée par la version de Benoît Frachon, qui voit dans les événements « le premier grand affrontement entre la classe ouvrière et le pouvoir des monopoles depuis son instauration en 1958 » (10).

L'idée de *crise de civilisation* n'est, dans cette perspective, qu'une diversion (11). Des signes avant-coureurs, dont l'inconvénient est certes de n'apparaître tels qu'après coup (comme les grèves des

(8) [29] : p. 7 et [33] : p. 35.

(9) [1] : p. 113 s.

(10) [3] : p. 9 ; voir également [4] : p. 202.

(11) Cité *in* [27] : p. 28.

deux années précédentes), laissent « présager la suite ». Ultérieurement, la CGT aura tendance à insister sur ces antécédents, par la formule récurrente selon laquelle les événements ne représentent « pas un coup de tonnerre dans un ciel serein ». Le mécontentement s'accumulait, notamment contre les ordonnances de 1967 sur la Sécurité sociale et c'est l'entrée de la classe ouvrière dans la lutte (le 13 mai est la date décisive) qui donne au mouvement « son contenu réel, son véritable cours ». Ceci n'exclut pas l'affirmation fréquente d'une solidarité avec les étudiants, mais la CGT oppose constamment la masse aux « éléments troubles », qui ont perturbé ses relations avec les étudiants (12). Les gauchistes veulent dévier le mouvement sur des bases insurrectionnelles. Or la situation n'est pas révolutionnaire, les conditions politiques n'étant pas réunies (13) : les motivations des grévistes restent revendicatives (des revendications concrètes, opposées aux « formules creuses » de l'autogestion et du pouvoir syndical avancées par la CFDT) (14), ou bien orientées vers une alternative démocratique, majoritaire, au Pouvoir gaulliste (la CGT, fidèle à sa tradition (15), fera pression en faveur d'un Programme commun PC-FGDS, associant éventuellement les syndicats, et d'un gouvernement populaire — avec les communistes). A l'évidence, les gauchistes — contre lesquels la CGT cherchera en permanence à « protéger » (16) le mouvement ouvrier — représentent une menace, idéologique et stratégique : certains entendent se substituer aux organisations ouvrières, prétendent confisquer la direction du mouvement (« Nul besoin d'encadrement petit-bourgeois ») (17). Les « crapules stalinienne » répondent, parfois physiquement, aux « fauteurs de troubles ».

Réflexes de l'institué contre le spontané, de l'expérimenté (« La lutte des classes, ça s'apprend ») (18) ; « Nous, on a connu 36, la Libération et Charonne ») contre le novice, de la « grande force tranquille »

(12) [4] : p. 174 ; [1] : p. 122.

(13) André Barjonet, qui pense le contraire (voir [24] et [25]), démissionnera de ses responsabilités à la CGT le 23 mai 1968 ; sur l'appréciation de la situation, dix ans plus tard, cf. [7] : p. 20 et [2] : p. 66 : pour G. Séguy, Mai 68 a créé une situation révolutionnaire par rapport au niveau de la lutte (la grève avec occupation) mais les conditions de la prise du pouvoir par la classe ouvrière n'étaient pas réunies.

(14) Voir notamment [1] : p. 125 et [6] : p. 10, 36 s.

(15) Cf. [1] : 77 et [23] : p. 81 s.

(16) L'expression est de M. Piolot. J.-L. Moynet (secrétaire confédéral, en 1968 et jusqu'à sa démission en 1981) introduit une variante : cette « garde aux frontières » fut tout de même excessive. Il verra dans Mai 68 les « prémices d'une révolution culturelle de masse » ([34] : p. 24 et 30).

(17) [5] : p. 205, 206 et 75 (B. Frachon).

(18) [6] : p. 77.

contre l'irresponsabilité mais aussi le « laisser-aller de l'Etat » (19). Le souci d'apparaître comme une force responsable aux yeux de l'opinion publique (mais aussi du pouvoir) est très important pour apprécier le comportement de la CGT en 1968.

Le recours à l'*interprétation par le complot* participe aussi de cette volonté. Ce complot est lié à la menace d'un *coup de force militaire* et de l'instauration d'une *dictature* : « De Gaulle caressait l'espoir de tout noyer dans un bain de sang » (20). En définitive, bien que cette thèse reste plutôt minoritaire dans le champ interprétatif cégétiste, G. Séguy écrit en 1972 : « Notre position de principe a fait échec à l'un des plus sombres et des plus dangereux complots qui ait été fomenté contre le mouvement ouvrier » (21). Le 27 mai, B. Frachon avait évoqué chez Renault « les hommes de l'OAS et les services secrets américains » (22). Si l'interprétation en termes de *concomitances* est également avancée, ce n'est qu'à propos de l'éclatement du mouvement, c'est-à-dire dans sa période étudiante (23).

Dix années après les événements, la CGT organise un Colloque sur Mai 68, dans l'objectif explicite, non pas de commémorer — pas question de se confondre avec d'anciens combattants de Mai 68 —, mais de rétablir quelques vérités historiques (sur le rôle et la place de la classe ouvrière et de la Confédération durant la période, généralement occultées par la littérature postsoixante-huitarde). Si la charpente de l'interprétation à chaud résiste en 1978, quelques variantes intéressantes apparaissent dans le discours des dirigeants : la version du *complot* n'est plus évoquée clairement ; quant à celle du *coup de force militaire*, elle est même prêtée à la CFDT et n'apparaît plus qu'à l'état virtuel (l'aventure dans laquelle les gauchistes voulaient entraîner le mouvement). Dans la perspective d'un XL^e Congrès se voulant novateur, l'accent est porté sur la jeunesse : pour autant, la Confédération ne cède pas à la thèse du *conflit de génération*, qui masquerait le caractère de classe de la crise (24). Le recul permet également à la CGT de souligner les aspirations profondes du mouvement, l'émergence d'idées nouvelles (elles bousculèrent de vieux tabous). Cependant la démocratie n'est pas la « foire » (les gauchistes diraient sans doute que la CGT ne fut pas à la fête en 68), et certains

(19) [1] : p. 117.

(20) Sur ces points, voir [1] : p. 121, 133, 36 ; [4] : p. 135 ; [6] : p. 150 ; [31] : p. 175 (A. Berteloot) et [25] : p. 34.

(21) [4] : p. 76 ; sur l'interprétation du PCF, cf. [35] : p. 602 et sur la thèse du complot, [21] : p. 98.

(22) Cité in [30] : p. 125.

(23) A. Berteloot, cité in [31] : p. 174.

(24) Sur ces points voir [2] : p. 9, 7.

excès, comme « les orgies de la Sorbonne », sont condamnés (25). Mais l'évolution la plus significative réside sans doute dans la relecture autogestionnaire des événements : avec les précautions oratoires nécessaires, la grève de Mai 68 constitue pour G. Séguéy « la meilleure — et jusqu'à ce jour — l'unique expérience d'application pratique de la démocratie autogestionnaire, telle qu'il est devenu possible de la concevoir aujourd'hui » (26). Le dirigeant de la CGT rappelle à ce titre « l'autodétermination » laissée aux travailleurs en 1968 et n'oppose pas, contrairement à ce qu'aurait fait la CFDT à l'époque, l'autogestion à la conquête du pouvoir politique. Laissons à R. Buhl le soin de conclure, avec modestie, sur cette version de 1978 : « Nous n'avons aucunement l'intention de nous accaparer Mai 68, ni l'outrecuidance de démontrer que nous avons tout prévu, que nous avons tout dirigé, tout contrôlé, que nous avons tout compris » (27).

L'interprétation cégétiste actuelle (telle, du moins, qu'elle apparaît dans un entretien récent avec M. Piolot) tient évidemment compte des apports successifs : elle se présente comme différente mais non contraire de celle de l'époque. Si les responsables de la division de la gauche sont toujours, plus ou moins directement, désignés (la FGDS et la CFDT en particulier), quelques nuances transparaissent : le mouvement semble un peu *dédramatisé* : « plus spectaculaire que vraiment dangereux » ; les quelques mouvements de troupes (opération d'intoxication plutôt) n'ont pas vraiment pesé dans les préoccupations de la Confédération ; en outre, il y aurait eu plutôt huit que neuf millions de grévistes — quand bien même cette estimation serait plus proche de la réalité, il n'est pas coutumier dans le monde syndical de sous-évaluer la mobilisation. Sur le mode du conditionnel passé, « il aurait pu se produire des catastrophes », dans les manifestations, dans les entreprises, les services publics, et le fait qu'il n'en fût rien atteste la responsabilité des syndicats. Un regret itératif, enfin, l'interposition des groupes gauchistes a entravé les relations normales avec les étudiants (28). La logique dichotomique subsiste (il est vrai que réciproquement, elle fonctionne aussi chez les gauchistes, distinguant « les appareils bureaucratiques et les militants honnêtes et intéressants », notamment à la CFDT) (29).

(25) [2] : p. 68, 14.

(26) [2] : p. 68.

(27) [2] : p. 5 ; voir également A. Berteloot, *in* [31] : p. 174 et [7] : p. 9 (la reconnaissance de l'imprévisibilité est liée à un effort de rationalisation des événements).

(28) [8].

(29) Voir, par exemple [36] : p. 84 (J. Sauvageot) et 66 (22 mars).

L'INTERPRÉTATION DE TYPE CÉDÉTISTE

Bien que ses conceptions apparaissent assez diffuses et évolutives, la CFDT donne souvent l'impression d'*épouser* le mouvement de contestation (30). Eugène Descamps, dans un document de base consacré fin 1969 aux positions et actions de sa Confédération, décrit ainsi la période : « Mai-Juin 68, ce sont des heures exceptionnelles dans la longue marche que le mouvement ouvrier a entrepris pour transformer la société » (31). La *crise sociale* — qui débouchera sur une *crise de régime* — est donc réinsérée dans les luttes ouvrières : elle révèle une contestation fondamentale des « structures autoritaires, sclérosantes et de classes de la société capitaliste » (32) : des institutions que combattent, dans un même esprit — malgré des analyses et des méthodes parfois différentes, dit-on, c'est le « même combat » —, les étudiants à l'Université et les travailleurs dans l'entreprise (33). Divers documents rappellent les facteurs du mécontentement social à l'origine du conflit : dégradation de la situation économique, accumulation du contentieux revendicatif, extension du chômage et développement des grèves dures (34).

Cependant, le conflit *sort de l'ordinaire*, représentant un « grand courant de *renovation* » (35) :

— Le mouvement est « déclenché par les travailleurs eux-mêmes ».

— Des « forces nouvelles » entrent dans la lutte — jeunes, femmes et cadres notamment —, vivifiant le mouvement syndical. Mais la CFDT déclare simultanément veiller à ce que le rôle déterminant des organisations syndicales ne soit pas nié et combattre le discours antisindicaliste de certains groupes révolutionnaires (c'est l'une des raisons de son soutien à l'organisation syndicale étudiante, l'UNEF). Les cédétistes se préparent en fait à accueillir ces nouvelles couches de travailleurs, et développent un argument spécifique : les futurs cadres que représentent les étudiants sont envisagés comme une clientèle potentielle (36). S'attachant à « surmonter les réticences à

(30) Cf. [12] : p. 47.

(31) [9] : p. 8.

(32) [9] : p. 77.

(33) Leitmotiv du discours cédétiste durant la période : A. Jeanson, *Le Monde* du 22 mai, p. 3 ; [9] : p. 11, 53, etc.

(34) [9] : p. 6 ; [11] : p. 109 ; [12] : p. 53.

(35) [10] : p. 18 ; [9] : p. 162.

(36) [9] : p. 12, 34.

l'égard des jeunes, le plus souvent d'origine bourgeoise », la CFDT avance sa volonté de dialogue avec les étudiants, pour comprendre leur révolte, mais aussi l'enrichir de l'expérience des luttes syndicales ouvrières. La composition sociale de la CFDT, mais aussi un vieux fond chrétien d'autocritique perpétuelle expliquent sans doute pour une bonne part qu'elle ait été assez sensible au message du mouvement étudiant. Les cadres, de recherches surtout, occuperont — comme à FO d'ailleurs — des positions assez avancées : ayant souvent fréquenté l'université, ils semblent plus perméables aux thèmes en vogue. Mais le « vent de libération » que les cadres cédétistes disent « respirer à pleins poumons » (37) ne semble pas atteindre Paul Vignaux et le SGEN, en contact direct avec les étudiants : au tout début du mouvement, la branche enseignante de la CFDT refuse « toute solidarité avec les groupes dont l'action incohérente compromet une véritable réforme » (38).

— Autre aspect original de cette crise, le surgissement d'aspirations nouvelles, de démocratie et de liberté, révélées par le mouvement et portées par la centrale. La CFDT s'attachera à montrer que les objectifs du mouvement ne sont pas seulement revendicatifs ou matériels et visent plus fondamentalement l'organisation sociale : d'où la priorité accordée aux thèmes de pouvoir syndical et de « structures démocratiques à base d'autogestion », avancés dès le 16 mai et à Grenelle ; d'où l'attitude cédétiste devant l'alternative politique au gaullisme : « Si la solution de rechange résidait dans l'alliance de la gauche non communiste et du Parti communiste, elle devait exprimer avant tout les revendications et aspirations de ce mouvement » (39). On conçoit mal dans cette perspective la participation du PC... De même, la solution Mendès France (également préconisée à l'époque par le CNJA et le secrétaire de la Fédéchimie-FO, M. Labi), associait aux partis de gauche les « forces nouvelles » (cette fameuse nouvelle gauche).

Le thème de la *Liberté* est aussi largement présent : alors que A. Detraz, secrétaire confédéral, voit dans les drapeaux noirs « la résurgence d'un idéal de liberté », G. Séguy évoque « le lugubre drapeau noir de l'anarchie » (40).

Après les événements, la CFDT évoquera Mai 68 comme une

(37) Cité in [35] : p. 424.

(38) [9] : p. 20 ; [11] : p. 111.

(39) [9] : p. 7.

(40) [37] : p. 32 et [1] : p. 121.

« révolution », un mouvement « plus contestataire que revendicatif », la manifestation d'une *crise de civilisation* (41). Avec le temps, le mythe de la Révolution ou de « l'esprit de Mai » entre dans la légende cédétiste, tout en restant l'enjeu de rapports de forces internes. Dans un numéro spécial de *Syndicalisme*, en 1978, les Bastilles se multiplient, et la lecture d'un article en particulier, donne l'impression que tout dérive de 1968, du recentrage cédétiste à la défaite électorale de la gauche. Cette mythification est logiquement solidaire d'une identification accrue de l'acteur à la pièce : « La CFDT a été mai 68 », déclare A. Jeanson, ancien président.

Mais la part du *conflit de génération* n'est pas négligée dans la doctrine cédétiste (Mai est aussi pour J. Julliard une *révolte contre le père*, de famille...).

L'aspect culturel de la crise est souligné et si l'on en rappelle ça et là les facteurs économiques, J. Julliard reconnaît aussi qu'elle s'est « produite dans une période d'euphorie économique » et avance un paradoxe de Mai : à la fois une sorte de *fête de la Société de consommation* et une *contestation* de cette société (42). Enfin, la citation par G. Séguy d'une déclaration après coup d'un responsable de la CFDT, Robert Duvivier (« Il s'agissait de faire échec au double risque d'un *coup de force militaire* ou d'un gouvernement populaire préconisé par la CGT et le PC qui se seraient taillé la part du lion ») (43), laisse entendre que la thèse de la guerre civile ne serait pas à écarter de la thématique cédétiste. Elle y reste pourtant très minoritaire.

L'analyse actuelle de l'ancien dirigeant de la CFDT, E. Descamps, ne correspond pas toujours à l'évolution du discours théorisant de son organisation et à sa construction mythique. Il s'efforce d'une certaine manière de restituer son caractère de classe à Mai-Juin 1968 : contrairement à ce qu'on a écrit, tout ne partait pas du mouvement étudiant, l'unité d'action CGT-CFDT a été déterminante dans le développement du mouvement ouvrier. Contrairement aux autres pays — comme l'Allemagne, où la contestation étudiante était puissante — la pression sociale montait en France. Sans cela, la grève n'aurait pas connu cette ampleur, et sans l'agitation parisienne et la répression policière, les syndicats « auraient obtenu six mois ou un an plus tard les revendications acquises en mai et juin » (44). De même, dans le

(41) [9] : p. 167.

(42) Sur les éléments de ce paragraphe, cf. [10] : p. 24, 14 et 11.

(43) [4] : p. 182.

(44) Cf. également G. Séguy (sur la trop grande précipitation de l'affrontement) *in* [2] : p. 66 ; à propos des prévisions pour la rentrée, cf. A. Meyer ([34] : p. 8) et R. Aron ([21] : p. 92).

bilan social, c'est la remise à flot du SMIG qui est d'abord citée, avant le pouvoir syndical et l'instauration ultérieure de la section syndicale d'entreprise, sous « l'influence incontestable de la CFDT » (45). On voit assez clairement dans le cas cédétiste l'importance que peuvent revêtir les diversifications interprétatives internes.

L'INTERPRÉTATION DE TYPE FÉNISTE

Partenaire majeur dans les négociations de Grenelle, au même titre que les Confédérations, la FEN, par sa nature d'organisation des personnels d'Education, est portée à accorder plus d'importance que les syndicats ouvriers au caractère universitaire de la crise et aux préoccupations de la jeunesse. Ces aspects pourtant n'épuisent pas l'interprétation. En effet, J. Marangé abonde dans le sens des confédérations en précisant : « On a parlé d'une *crise de l'enseignement, de la Jeunesse*, l'une et l'autre n'étant qu'un aspect de la *crise de notre société* (...). Mais, phénomène typiquement français, la crise de Mai 68, ayant comme partout pris naissance à l'Université, a vu les travailleurs se joindre au mouvement. Ce constat mérite réflexion. Cela n'a pu se faire qu'à partir d'une base revendicative sérieuse » (16). L'interprétation, à chaud, apparaît plurielle : si la contestation a été aussi forte et le ton de la révolte particulier, il faut y voir l'inadaptation des structures d'enseignement mais « aussi et surtout » la mise en cause du régime politique et social : « Les institutions et l'usage qui en est fait, ne peuvent pas plus qu'à chaque citoyen donner (aux jeunes) le sentiment d'être concernés par les affaires du pays » (47).

Le mouvement recèle aussi des *aspects nouveaux* : aux revendications traditionnelles s'ajoutent des préoccupations relatives à la « qualité de la vie », auxquelles la FEN dit accorder de l'importance (48).

En contact fréquent (par l'intermédiaire du SNESup) avec les étudiants — dans une crise déclenchée à l'Université —, occupant au sein du mouvement syndical, mais aussi de la Gauche une situation

(45) [13] : La sous-estimation, dans la littérature sur 1968, du bilan de Grenelle, s'explique en partie par l'absence de recul historique (la plupart des ouvrages paraissent avant la loi du 27 décembre 1968, instituant les sections syndicales d'entreprise).

(46) [15] : p. 177.

(47) [14] : Editorial de J. Marangé.

(48) [15] : p. 178.

stratégique (dérivée de l'autonomie de 1948), la FEN est conduite à adopter une position de médiateur en 1968 :

- entre les manifestants et les pouvoirs publics (dans la nuit du 10 au 11 mai) (49) ;
- entre le monde universitaire et celui du travail ;
- entre la CGT et les étudiants : jouant les « bons offices », elle présentera régulièrement l'UNEF et le SNESup comme des organisations ayant le sens des responsabilités (50). La FEN invoquera constamment sa solidarité avec étudiants et enseignants, déclarant refuser à la fois l'excommunication ou l'isolationnisme de la jeunesse, sans pour autant « justifier, encore moins reprendre à son compte certaines méthodes au caractère contestable » (51) ;
- entre les organisations syndicales (la FEN se flatte d'avoir mis FO « dans le coup », le 13 mai ; sa direction cherche à ne pas isoler la centrale d'A. Bergeron, alors que le SNES, qui adoptera durant la période des positions assez proches de celles de la CGT, propose de rejoindre l'accord CGT-CFDT de 1966) ;
- entre les partis de gauche, enfin, pour leur demander par exemple de se présenter unis au premier tour des élections de juin (52).

L'hypothèse de la guerre civile n'occupe pas une grande place dans l'interprétation de la FEN, même si, après le départ de De Gaulle, « on pouvait tout supposer » (53). Quelques inquiétudes ont pu se manifester, au moins localement, ce que laisse entendre une communication, datée du 30 mai au matin, de la sous-section Sarre de la Section Etranger de la FEN : « au vu de l'intention du Pouvoir gaulliste de requérir à la troupe », elle adresse un appel au gouvernement fédéral et aux syndicats allemands des cheminots et de la police afin d'empêcher les mouvements de troupes françaises (54).

Quelques années plus tard, l'ancien dirigeant de la FEN concevra la révolte étudiante comme le résultat d'un *concours de circonstances* : une série de maladresses provocantes du ministre de l'éducation nationale entraînant une crise encore larvée dans le monde étudiant, la situation de Nanterre, l'entrée en scène de D. Cohn-Bendit, la mise à sac par l'extrême-droite des locaux du Comité Viêtnam, la Police à la Sorbonne et la répression...

(49) [17] : p. 5.

(50) [17] : p. 4.

(51) [14] : éditorial.

(52) [17] : p. 12.

(53) [15] : p. 177.

(54) [18].

Un entretien récent avec J. Marangé permet de réaffirmer l'explication circonstancielle de la crise étudiante, d'autant plus que la causalité « générale » est envisagée de façon assez subsidiaire : il n'existait pas vraiment de mobilisation politique depuis la fin de la guerre d'Algérie, et la situation sociale était, dans un contexte d'expansion économique, relativement bonne. Ce schéma explicatif se prolonge d'ailleurs par une honnête reconnaissance de l'incertitude devant l'événement et de la nécessité de réagir instantanément, sans que quiconque puisse sérieusement prévoir la suite...

Si la FEN, enfin, a constitué un frein, c'est à la « rêverie » révolutionnaire : la situation ne l'était pas, il n'existait pas de relais politique (55).

Certaines thèses peuvent spécifier typiquement chaque centrale : par exemple, le privilège accordé au conflit traditionnel de classe par la CGT, à la rénovation de Mai par la CFDT et à l'explication conjoncturelle par la FEN (ces différentes logiques interprétatives renvoient à des oppositions idéologiques et politiques fondamentales et correspondent à la diversité des compositions sociales des syndicats). Il n'existe pas pour autant une interprétation syndicale, unilatérale et uniformisée, mais des interprétations multiples, composites, diversifiées, dépassant parfois les clivages d'organisation (ce phénomène témoigne en définitive de l'hétérogénéité qui caractérise Mai-Juin 1968). Parmi les logiques communes aux syndicats, la mise en évidence d'un potentiel revendicatif préalable, spécifique à la France : la littérature exégétique sur Mai 68 est riche en métaphores et l'on retiendra, en l'occurrence, le registre détonique (56) : sans étincelle, pas d'explosion, mais sans poudre non plus, et les syndicalistes peuvent prétendre qu'ils ont fourni préalablement cette poudre ou que l'intensité de la déflagration dépendait de la quantité de poudre accumulée. On pourrait également citer plusieurs exemples où la divergence d'appréciation de tel épisode semble relever davantage de la logique de concurrence intersyndicale que de l'idiosyncrasie des centrales : c'est sans doute le cas des interprétations des apartés entre les délégations syndicales et les pouvoirs publics à Grenelle, ou des versions de l'accueil réservé au discours de G. Séguin, le 27 mai, par les grévistes de l'île Seguin, à Billancourt.

L'historien rétablit parfois les faits mais l'interprétation, prise cette fois au sens tendancieux du terme, court toujours...

(55) [19].

(56) [26] : p. 147 et [5] : p. 147.

Documents cités

a) Origine syndicale :

CGT :

- [1] La grève générale de Mai 68, *Le Peuple*, n° 799/800/801, 15 au 30 juin 1968.
- [2] Colloque sur Mai 68 (Paris, 17-18 mai 1978), *Le Peuple*, n° 1041, 1^{er} au 15 juillet 1978.
- [3] Deux témoignages sur Mai 1968 (G. Séguy), in *Cahiers de l'Institut CGT d'Histoire sociale*, juillet-août 1983, p. 7-10.
- [4] Séguy G., *Le Mai de la CGT*, Julliard, 1972.
- [5] Séguy G., *Lutter*, Stock (chap. 5), 1975.
- [6] Krasucki H., *Syndicats et lutte de classes*, Ed. sociales, 1969.
- [7] *La Vie ouvrière*, n° 1762, 5 au 11 juin 1978, p. 9-24.
- [8] Entretien avec Marc Piolot, directeur de l'Institut CGT d'Histoire sociale, le 6 mai 1986.

CFDT :

- [9] Positions et actions de la CFDT au cours des événements de mai-juin 1968, numéro spécial de *Syndicalisme*, 1266 A, novembre 1969.
- [10] Mai 68 - Mai 78, numéro spécial de *Syndicalisme*, 1704, 11 mai 1978.
- [11] Descamps E., *Militer*, Fayard, 1971.
- [12] Krumnov F., *CFDT au cœur*, Syros, 1977.
- [13] Entretien avec Eugène Descamps, secrétaire général de la CFDT en 1968, le 9 mai 1986.

FEN :

- [14] *L'Enseignement public*, août-septembre 1968.
- [15] Marangé J., *De Jules Ferry à Ivan Illich*, Stock (chap. 5), 1976.
- [16] Chéramy R., *FEN. 25 ans d'unité syndicale*, Epi, 1974.
- [17] *La FEN en Mai 68*, conférence de J. Marangé du 11 janvier 1984, au CRHMSS (supplément à *L'Enseignement public*).
- [18] Documentation et archives de la FEN.
- [19] Entretien avec James Marangé, secrétaire général de la FEN en 1968, le 6 mai 1986.

b) Autre origine :

- [20] Adam G., Bon F., Capdevielle J., Mouriaux R., *L'ouvrier français en 1970*, A. Colin, Presses FNSPA, 1971.
- [21] Aron R., *La révolution introuvable*, Fayard, 1968.
- [22] Bacot P., *La CFDT et les grèves de mai-juin 1968 dans la région lyonnaise*, Mémoire DES, Ed. de l'AGEL, 1969.
- [23] Barbet D., *L'action électorale de la CGT*, thèse III^e cycle, Lyon, 1979.
- [24] Barjonet A., *La CGT*, Seuil (chap. 7), 1968.

- [25] Barjonet A., A propos d'un décalage : Mai 68, in *Que faire aujourd'hui ?*, n° 19, mai 1982, p. 32-34.
- [26] Bensaid D., Weber H., *Mai 68, une répétition générale*, Maspero, 1968.
- [27] Champagny J.-P., Quelques éléments sur l'attitude de la Confédération en 1968, in *Que faire aujourd'hui ?*, n° 19, mai 1982, p. 27-31.
- [28] Cohn-Bendit D., *Le gauchisme, remède à la maladie sénile du communisme*, Seuil, 1968.
- [29] Delale A., Ragache G., *La France de 68*, Seuil, 1978.
- [30] Ferniot J., *Mort d'une révolution*, Denoël, 1968.
- [31] Labro P., Manceaux M. et al., *Ce n'est qu'un début*, Editions et publications premières, n° 2, édition spéciale, 1968.
- [32] Morin E., Lefort C., Coudray J.-M., *Mai 1968, La brèche, premières réflexions sur les événements*, Fayard, 1968.
- [33] Mouriaux R., Les représentations diverses de Mai 68 et leur prolongement dans la mémoire collective, in [2] : p. 33-37.
- [34] *Nouvelle Revue socialiste*, « Où en sommes-nous avec mai 68 ? », n° 76, août-septembre 1985.
- [35] Rioux L., Backmann R., *L'explosion de mai, histoire complète des événements*, Laffont, 1968.
- [36] Sauvageot J., Geismar A., Cohn-Bendit D., Duteuil J.-P., *La révolte étudiante*, Seuil, 1968.
- [37] Seale P., McConville M., *Drapeaux rouges sur la France*, Mercure de France, 1968.
- [38] Touraine A., *Le mouvement de Mai ou le communisme utopique*, Seuil, 1968.
- [39] Trempe R., Places et caractéristiques de Mai 68 dans l'Histoire du mouvement ouvrier français, in [2] : p. 18-23.

RÉSUMÉ. — *L'hétérogénéité des événements de 1968 contribue à expliquer que les conceptions syndicales ne soient pas toujours uniformes ou opposables par organisations. On peut cependant dégager des types de logiques interprétatives et appréhender l'évolution du discours syndical dirigeant : tandis qu'à la CGT domine la version du conflit traditionnel de classes, la CFDT souligne la rénovation de Mai et la FEN privilégie la thèse du concours de circonstances.*